

VIVRE À

MELLE

AUTOMNE 2024

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #127

NOS RESSOURCES, NOS RICHESSES

LE DOSSIER

ÉCO-CITOYENNETÉ



Retrouvez l'info sur ville-melle.fr



RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



Races mulassières

Le 15 juin 2024, les meilleurs animaux participent au concours départemental d'élevage "Trait poitevin" et "Baudet du Poitou" à Melle.



Zic au marché

En juillet et août 2024, c'est le retour des beaux jours et le retour de la musique au marché tous les vendredis pour flâner, traîner et prendre son repas sur place.



Festival des Eurochestrées

Le 8 juillet 2024, à Saint-Léger, cinq jeunes musiciens mexicains interprètent Mozart, ainsi que des œuvres d'une compositrice mexicaine et des airs mexicains connus. Mise en lumière de l'église par la Ronde des Jurons.

Le 12 juillet 2024, le pianocycliste Philippe Séranne et le supersonique David Aubaile présentent à Mazières-sur-Béronne le *Début du Monde*, une proposition artistique qui affirme le pouvoir du rêve, de l'émotion et de la joie pour mettre en mouvement.



Conte musical Pianovélo

Le 18 juillet 2024, au Square du palais, se tient le marché d'art et artisanat local organisé par La Bêta-Pi en présence des créateurs locaux, des artistes du Trésor ainsi que des créateurs utilisateurs du tiers-lieu ouvert à tous Le Bêta-Lab.



Marché de créateurs et créatrices



La Nuit de Saint-Hilaire



Le 31 août 2024, le rendez-vous annuel de la Nuit de Saint-Hilaire nous en met encore plein la vue. Musique, feu, danse et convivialité se mêlent afin de célébrer ensemble la beauté de notre patrimoine et la fin de l'été.

- 2 | RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
- 3 | L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 | Culture
- 6 | Action sociale
- 7 | Vie citoyenne
- 8 | Jeunesse
- 9 | Vie quotidienne
- 10 | **LE DOSSIER**
Éco-citoyenneté
- 14 | Vie associative
- 15 | Jeunesse
- 16 | Sport
- 17 | Infos communautaires
- 18 | Agenda et Infos pratiques
- 19 | Tribune des élus
- 20 | PORTRAIT DE MELLOIS

L'ÉDUCATION POPULAIRE, UNE HISTOIRE MELLOISE...

Chaque année, le forum des associations sonne la rentrée de la vitalité melloise. Quelques jours après la rentrée des classes, l'OSAPAM propose aux associations du territoire de se présenter à la population. Cette année, 75 associations culturelles, sportives, caritatives, sociales, éducatives, militantes ou environnementales ont reçu, samedi 7 septembre dans le Parc de la Garenne, près de 3000 visiteurs. Parmi elles, des associations anciennes et historiques, des associations plus jeunes qui se développent mais aussi de nouvelles associations. Cette saine agitation ne doit pas faire oublier celles qui se sont éteintes ou que les difficultés financières ou de bénévolat mettent en difficulté.

Presque un Français sur quatre est bénévole dans une association, ce qui représente entre 19 et 20 millions de bénévoles en France. Mais la tendance depuis quelques années, c'est la difficulté de renouvellement des bénévoles dans les associations. Pourtant, ceux qui s'investissent dans un projet collectif porté par une association y trouvent leur compte. La motivation, les échanges et les sourires, croisés lors du forum des associations le prouvent. Notre commune et plus largement notre territoire sont reconnus pour l'importance et la diversité de leur engagement associatif, leur histoire et celle de l'éducation populaire se confondent. Le 3 mai 1936, le « Front populaire » remporte les élections législatives. Si le Front populaire n'est pas l'instigateur de l'éducation populaire il en est l'un des évènements fondateurs à la suite de la Révolution française.

Faire vivre l'éducation populaire, c'est reconnaître qu'on ne construit pas une société démocratique sans ceux qui la composent, c'est reconnaître la capacité d'agir de toutes et tous les citoyens, c'est reconnaître l'expérience de ceux qui sont sans voix, c'est reconnaître l'élaboration de savoirs partagés. Faire vivre l'éducation populaire, c'est agir pour la construction collective d'une société plus démocratique où chacune et chacun a sa place. C'est une démarche profondément politique.

L'histoire de l'éducation populaire, c'est l'histoire de citoyennes et de citoyens qui se saisissent de leur pouvoir d'action sur les rapports sociaux, économiques, idéologiques et politiques. Une part importante de l'histoire de notre commune, c'est l'histoire de citoyennes et de citoyens qui s'engagent au quotidien pour agir positivement sur leur propre vie, sur la vie des habitants de la commune, sur la vie de la commune et ainsi construisent ensemble une commune où il fait bon vivre. Cela, les élus d'aujourd'hui comme ceux d'hier en sont particulièrement fiers. Merci.



Sylvain GRIFFAULT, Maire de Melle,
Vice-président de la Communauté de communes Mellois en Poitou

VIVRE À MELLE #127

Directeur de publication :

Sylvain Griffault.

Ont participé à la rédaction :

Johnny Bertrand, Liliane Coutineau, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Didier Darrigrand, Caroline Flament, Sylvie Gadat, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Pierre Jozelon, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Fabienne Manguy, Sébastien Mathieu, Inès Rougeaux, Jean-François Simioni, Jérôme Texier.

Conception graphique et maquette :

Marie Cherrier Georget.

Crédits photographiques :

Didier Darrigrand, Ville de Melle.

Crédit illustrations :

Freepik.

Dépôt légal :

à parution

Impression :

Imp. Prouteau (79).

Tirage :

3800 exemplaires.

Distribution :

Ville de Melle

Contact :

Service Développement

local et Éducation populaire

Mairie de Melle - Tél. 05 49 27 24 56

Courriel : inès.rougeaux

i.rougeaux@ville-melle.fr



Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

NOUVEAU

INAUGURATION DU MÉTAPRISME

RDV samedi 21 septembre à 14h30 à l'église Saint-Pierre



Depuis la toute première commande publique en 1989 du parcours sonore « Éclats d'argent » réalisé par Knud Viktor, traversant l'ensemble des galeries des mines argentifères des rois francs, la ville de Melle se constitue un précieux patrimoine contemporain avec « Le Pont aux roses », de Françoise Quardon en 2000, le chœur de l'église Saint-Hilaire, créé par Mathieu Lehanneur en 2010 et les vitraux de Saint-Savinien réalisés par Rémy Hysbergue en 2012.



La nouvelle œuvre pérenne, un Métaprisme installé dans le clocher de l'église Saint-Pierre est issue d'une commande publique soutenue par l'État. Son inauguration le samedi 21 septembre dans le cadre de Journées Européennes du Patrimoine sera marquée d'un regard croisé entre son auteur, l'artiste Evariste Richer, par ailleurs commissaire de la 10^e Biennale internationale d'art contemporain de Melle en cours jusqu'à fin septembre, et Pierre Couillet, physicien et professeur émérite à l'Institut de Physique de Nice, spécialiste de la couleur et de l'arc-en-ciel.

La rencontre se déroulera en 3 temps :

- > un exposé sur site par l'artiste quant à sa démarche créative ;
- > un exposé en salle avec des expériences (accessible dès 11 ans) avec Pierre Couillet ;
- > et pour terminer, un échange entre et avec nos deux invités.

Le patrimoine bâti mellois (églises, temple et hôtel de Ménoc), écrin de la Biennale, reste ouvert tous les week-ends de septembre de 11h à 13h et 14h à 19h. Une belle occasion de revisiter le patrimoine de la cité.

ART CONTEMPORAIN

LA BIENNALE vue par les médiateurs

Dans le cadre de la Biennale de Melle, la ville s'est parée de nombreuses œuvres dans l'espace public afin de proposer au passant une lecture différente de son environnement.



Clémence, quel retour des visiteurs t'a le plus marquée ?

— L'échange qui m'a le plus marquée a été lorsque Anneke, une habitante de Melle et habituée de la Biennale m'a offert des boutons de roses, en référence à l'œuvre Rosa Damascena de Herman de Vries, exposée à l'église Saint-Savinien. J'ai été très touchée par cette attention.



Noha, quelle rencontre d'artiste t'a le plus touchée ?

— Je pense que la rencontre d'artiste qui m'a le plus marquée est celle avec Germain Ipin et un de ses associés, Stéphane Moscato. Ils ont passé plusieurs semaines à Melle pour repeindre la salle Jacques Prévert, et j'avais eu l'occasion de les aider une journée. Ils étaient très accessibles et s'arrêtaient volontiers discuter avec les passants qui s'interrogeaient sur le projet. Avec Marcan Granit, ils ont mis beaucoup d'efforts et d'attention dans cette œuvre pour faire en sorte que le lien avec les habitants soit central. Bien que le résultat puisse en surprendre certains, je trouve que l'ensemble peinture-audio est très touchant et réussi.



Marie-Jo, dans quel lieu t'es-tu senti le mieux ?

— C'est à Saint-Savinien que je me sens le mieux, grâce au choix d'une restauration sobre qui nous laisse voir l'ossature de l'édifice et les vitraux de Rémi Hysbergue qui illuminent le bâtiment. C'est le lieu où est installé mon œuvre préférée, "Remember what is missing" de Marco Godinho qui est l'artiste dont la rencontre me laissera le plus de souvenirs grâce à son sens de l'humour. Cette installation nous parle de lui mais elle a une dimension universelle et d'actualité qui me touche et c'est très beau dans Saint-Savinien. Le retour des visiteurs souvent formulé est : "je devine un fil de compréhension en parcourant la biennale qui m'aide à mieux aimer l'art contemporain".



Alexandra, quelle est ton œuvre préférée et pourquoi ?

— "Sans Titre 108" de Terencio Gonzalez. La première fois que j'ai vu cette peinture abstraite, j'ai été immédiatement aspirée par ses couleurs vibrantes et submergée par une sensation de paix intérieure. En effet, cet artiste cherche à retranscrire dans ses toiles cette sensation d'émerveillement qu'on peut ressentir face à un paysage.



Élio, dans quel lieu t'es-tu senti le mieux ?

— Le lieu dans lequel je me suis senti le mieux a été l'église Saint-Pierre. Les œuvres étant suffisamment différentes les unes des autres, je me suis amusé à déambuler avec les visiteurs à la recherche des liens toujours plus nombreux entre les pièces et l'église. Des jeux de regards aux rapports de force, on sent réellement le lieu habité par l'exposition.

En chiffres

La Biennale 2024 a tenu ses promesses !

Quelques chiffres pour vous en convaincre :

+ de **100** œuvres exposées, créées par + de 50 artistes

18 304 visiteurs au 25.08.24 contre **16 737** au 25.08.22, soit 9 % d'augmentation

4 partenariats avec les FRAC de Nouvelle-Aquitaine et le Musée de Rochechouart

5 œuvres créées spécifiquement pour la biennale

1 œuvre réalisée en partenariat avec *Un été particulier*

2 soutiens affirmés :
• Région Nouvelle-Aquitaine
• Ministère de la Culture

5 médiateurs au service des visiteurs



Rencontre festive du 17 décembre 2023
lors de la Journée internationale des migrants

OUVERTURE

PROJET « HORIZON » Melle : un engagement inconditionnel pour l'accueil des personnes exilées

Depuis l'automne 2023, un groupe de travail municipal s'active à la mise en œuvre du projet d'accueil inconditionnel des personnes exilées sur la commune de Melle.

Animé par Anne Girault, conseillère municipale, ce groupe constitue un espace d'échanges et de concertation entre tous les acteurs impliqués (citoyens, élus, associations...). Il vise à instaurer un accueil digne et respectueux des droits humains pour chaque personne exilée, qu'elle soit de passage ou résidente sur notre commune.

Qu'est-ce que l'accueil inconditionnel ?

L'accueil inconditionnel pour les exilés, c'est le fait de soutenir sans discrimination des personnes fuyant leur pays, en respectant la dignité humaine et les droits humains. Il inclut hébergement, soins médicaux, assistance sociale, intégration culturelle et soutien à l'emploi et à l'éducation.

Concrètement, à Melle, comment cela se passe-t-il ?

Depuis 2016, la commune de Melle accueille des demandeurs d'asile dans plusieurs structures, d'un côté l'Hébergement d'urgence (HUDA), et de l'autre un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) gérés respectivement par les associations ESCALE et AUDACIA. L'association « Toits etc. » accueille et accompagne des mineurs non accompagnés, sous convention avec le Département. Par ailleurs, de nombreuses associations caritatives, culturelles et sociales (Les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire, Mot à Mot, Ça passe par toi, le Centre Socio-Culturel du Mellois, la Cimade) sont présentes sur notre commune. Elles se mobilisent depuis longtemps pour favoriser l'inclusion sociale

et culturelle des personnes accueillies à Melle.

C'est donc avec l'ensemble de ces forces vives volontaires que le groupe de travail a d'ores et déjà engagé des actions :

- > **le 17 décembre 2023, à l'occasion de la Journée Internationale des Migrants**, les personnes exilées et les habitants se sont rassemblés pour faire connaissance dans une ambiance festive et conviviale, autour d'un repas partagé, de la musique, de la danse et des jeux ;
- > **la réalisation d'un état des lieux des besoins des personnes exilées à Melle** pour faire ensemble des propositions (mobilité, accès aux soins, emploi...);



> **un partenariat avec le Fonds de dotation Grazie**, organisation d'intérêt général, qui a retenu la Commune de Melle pour la mise en œuvre d'un projet visant à soutenir la revitalisation des territoires ruraux par l'installation de personnes réfugiées autour de leurs savoir-faire. Ainsi, dans le cadre de ce partenariat avec la Commune de Melle, le Fonds de dotation Grazie mobilisera ses ressources propres et sollicitera des fonds privés pour la rénovation d'un bâtiment dans le centre de Melle afin d'y créer un lieu de vie, incluant logements et espaces d'activités. Ce lieu sera inclusif et ouvert aux personnes réfugiées et aux habitants du territoire pour développer des activités professionnelles répondant aux besoins de tous (services, commerces, artisanat...). Le lancement du projet est prévu pour cet automne afin de viser une ouverture en 2026.

FESTIVITÉS

TOUS S'EN MÊLENT, du feu de bois au feu d'artifice !



Si la matinée était légèrement pluvieuse, cela n'a pas effrayé les habitants pour se déplacer et participer aux festivités de notre 14 juillet.

Notre événement fédérateur a débuté autour du four à pain de Melle, square du jeu du Roi, où les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France ont proposé à la vente du pain et des pizzas cuites au four à bois. Une ambiance chaleureuse avec thés et cafés variés et atelier de cuisine moléculaire.



Les marcheurs ont rejoint le square après un parcours dans la ville alors qu'une petite troupe de cyclistes démarrait le sien en direction du Lavoir de Loubeau où un apéro musical était offert par la commune.



Quelques courageux ont bravé le temps et pique-niqué au Lavoir, où le soleil a enfin fait son apparition.

En fin de journée, la commune déléguée de Pazay-le-Tort a accueilli les festivités en musique avec le Groupe Urban Native Music pendant que chacun pouvait se restaurer dans un environnement ouvert et spacieux. Puis le parquet s'est enflammé avec « la Piste à Dansoire », un collectif de musiciens, comédiens, danseurs, qui revisite le bal avec convivialité, bienveillance, fantaisie et lâcher-prise. Le bal s'est interrompu le temps du feu

d'artifice pour repartir de façon endiablée et achever ainsi une belle journée de partage.



Merci à toutes et tous pour votre participation à ce TSM#4 et à l'année prochaine.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail TSM, merci de contacter Caroline Flament au 05 49 27 56 93 ou par mail à toussenmelent@ville-melle.fr

À NOTER

RENCONTRE HABITANTS/ÉLUS

Mercredi 2 octobre

à la mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière

FOCUS SUR

L'ÉCOLE, SOURCE D'AVENIR

La Commune Nouvelle de Melle accueille à ce jour 6 sites scolaires du premier degré :

- L'école maternelle Jacques Prévert à Melle
- L'école élémentaire Yvonne Mention-Verdier à Melle
- L'école primaire du Pré-Rousseau à Saint-Léger de la Martinière
- L'école maternelle de Saint-Martin-lès-Melle (en RPI* avec Saint-Romans-lès-Melle)
- L'école élémentaire de Charzay à Mazières-sur-Béronne (en RPI* avec Saint-Romans-lès-Melle)
- L'école primaire André Jolly à Paizay-le-Tort (en RPI* avec Marcillé)



La municipalité met à l'étude la reprise de la compétence scolaire.



Depuis plusieurs années, les effectifs scolaires sont en diminution et chaque année des classes sont en danger de fermeture voire ferment. Cela a déjà été le cas à Saint-Romans-lès-Melle, à Saint-Léger-de-la-Martinière et à Marcillé. Si les enseignants, les parents et les élus se battent dès que nécessaire pour éviter ces disparitions de classe, seules une constante ou une hausse des effectifs peuvent garantir que nos écoles et nos classes soient maintenues à plus long terme. Cette année deux fermetures avaient été annoncées à l'école Jacques Prévert et à l'école Yvonne Mention-Verdier. L'Éducation Nationale avait prévu un effectif de 49 enfants à l'école Jacques Prévert, ce sont 62 enfants qui y sont finalement inscrits. Cette école qui devait être réduite à 2 classes conservera ses 3, il en est de même pour l'école Yvonne Mention-Verdier qui conservera l'ensemble de ses classes.

Ce sont des politiques actives, tournées vers la jeunesse, ouvertes à l'accueil et qui regardent lucidement les changements du monde pour s'y adapter qui encouragent à choisir nos communes pour s'installer et y fonder leur famille, ces signes positifs nous montrent que les politiques menées vont dans le bon sens.

C'est la Communauté de Communes Mellois en Poitou qui exerce la compétence scolaire depuis sa création en 2016. Elle assure la gestion des sites scolaires, la scolarité des élèves (excepté l'enseignement qui est dispensé par l'Éducation Nationale), la restauration scolaire ainsi que les temps d'activité péri-scolaire. L'organisation de la scolarité de notre jeunesse à une si grande échelle n'est pas chose facile et depuis plusieurs années nous peinons à faire évoluer certains fonctionnements qui ne satisfont ni les enseignants, ni les familles, ni les élus.

En 2023, un séminaire communautaire avaient permis aux élus de questionner justement la meilleure échelle d'exercice de ses compétences, la compétence scolaire étant de celles nécessitant une réflexion plus approfondie.

Convaincue qu'une échelle plus réduite serait profitable à tous les élèves et à leur scolarité, à partir de ce mois de septembre 2024, afin d'en mesurer les impacts matériels, économiques et financiers, la municipalité mettra à l'étude la reprise de la compétence scolaire, seule ou avec les communes avec lesquelles elle partage des RPI*.

*RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal, c'est à dire l'ensemble des niveaux scolaires répartis sur plusieurs sites scolaires dans des communes différentes.

SANTÉ

OCTOBRE ROSE

Parler du cancer, inviter au dépistage

Octobre 2023, Mairie de Melle et Centre Socio-culturel du Mellois ont allié leurs forces pour proposer un programme d'activités lors de la campagne de dépistage du cancer du sein, Octobre Rose.



En octobre 2023, le CSC se mobilise pour sensibiliser les habitants à travers une collecte en vue de la réalisation d'une guirlande de soutiens-gorge.

diversité des participants.

Cette année, la Mairie de Melle soutient le Centre Socio-culturel du Mellois dans les propositions à destination de tout public, jeunes, anciens, femmes, hommes... Une randonnée sera de nouveau proposée avec plusieurs distances possibles afin de permettre à toutes et tous de trouver sa place dans l'effort. Les ateliers palpations de seins qui ont eu beaucoup de succès l'an passé seront également au programme. Des surprises vous seront dévoilées

dans les prochaines semaines.

Vous pouvez dès à présent noter la date du samedi 12 octobre à Melle. Le programme complet sera dévoilé fin septembre.

Plus d'informations : CSC du Mellois
Tél. : 05 49 29 04 05



Au-delà du cancer du sein, les organisateurs ont souhaité évoquer les différents dépistages existants pour diagnostiquer les cancers au plus tôt. Cette première édition a été un succès par le nombre et la

À NOTER

Invitation

GOÛTER DANSANT DES AÎNÉS

Pour la troisième année consécutive, la municipalité convie ses aînés (à partir de 70 ans) à un goûter dansant **animé par l'artiste Vinciane Egonneau**, organisé

le samedi 5 octobre

à la salle des fêtes de Saint-Martin-lès-Melle, de 14h à 17h.

Cet après-midi festif permet de se retrouver et de danser pour celles et ceux qui le souhaitent, moment de convivialité très apprécié de toutes et tous ! Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux ! À noter dans vos agendas !

NB : Si vous souhaitez venir mais n'avez pas de moyen de déplacement, vous pouvez vous inscrire pour un transport au 05 49 27 00 23.



NOUVEAU

DES COMPOSTEURS COLLECTIFS DE QUARTIER pour réduire nos déchets

Sur notre territoire, c'est la communauté de communes Mellois en Poitou qui a la responsabilité de la collecte et du traitement de nos déchets. En 2021, elle a mis en place un plan de prévention des déchets avec pour but de diminuer le volume d'ordures ménagères à traiter.

Ce plan a déjà montré des résultats encourageants sur le volume et le tri, malheureusement dans le même temps, les coûts de traitement ont très fortement augmenté. Ceci a mené Mellois en Poitou à sensiblement augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2023.

Pourtant, une partie des déchets que l'on trouve dans nos poubelles ou qui sont déposés en déchèteries pourrait être éliminée à la source : ce

accorde désormais des subventions aux habitants pour en acquérir directement, de préférence de manière collective (cf. Infos communautaires p17). Par ailleurs, la communauté de communes peut distribuer un composteur à chaque foyer qui en fait la demande.

Si le compostage peut facilement être mis en œuvre lorsqu'on a un jardin, il est plus difficile pour les habitants en zone urbaine.

Pour ces derniers, des solutions sont proposées :

> Dans les mois qui viennent, **plusieurs lieux en centre-bourg de Melle seront choisis pour installer des points d'apport volontaire destinés aux biodéchets**, un peu comme ceux qui existent déjà pour le verre ou le papier. Ces lieux doivent avoir une densité d'habitants importante avec une présence de professionnels de la restauration. Ils seront collectés 1



Les habitants du quartier Saint-Jean expérimentent la co-fabrication de 6 composteurs pour leur quartier.

fois par semaine par une entreprise spécialisée. sont les biodéchets, c'est à dire tous les déchets susceptibles de pouvoir être compostés. Les biodéchets sont de deux natures : les déchets végétaux (tontes, feuilles mortes, tailles etc.) et les déchets alimentaires.

Mellois en Poitou n'a pas attendu le 1^{er} janvier 2024 et l'obligation légale faite aux collectivités pour proposer à ses habitants des solutions de tri à la source des biodéchets. Depuis plusieurs années, elle louait des broyeurs à prix réduit. Elle

> La commune a proposé **une solution complémentaire en souhaitant déployer des composteurs de quartier**. Une première expérimentation a été menée le 6 juillet dernier. Un agent municipal menuisier, un agent composteur et près d'une dizaine d'habitants du Quartier Saint-Jean ont consacré la journée à la fabrication de 6 composteurs en bois qui ont été installés à l'Îlot du Four et à l'Espace Goirand.

Vous êtes candidats pour installer un compostage collectif dans votre quartier, votre village ou votre hameau ?

La municipalité souhaite généraliser l'installation de ces composteurs collectifs. Au cours des 12 mois qui viennent, il vous est donc proposé aussi, habitantes et habitants organisés en collectifs, de construire ce type de composteurs de quartier. Pour cela plusieurs conditions sont à remplir :

- > se constituer en collectif d'au minimum 6 foyers prêts à utiliser et faire vivre cet équipement,
- > se porter candidat auprès de la commune,
- > organiser une journée de fabrication et de formation,
- > définir un lieu où les composteurs pourront être installés.



Si les conditions sont réunies et si la candidature du collectif est retenue, la commune :

- > fournit les kits de composteurs de 600 litres,
- > accompagne la fabrication par un artisan des services techniques,
- > associe la communauté de communes pour assurer la formation du collectif,
- > fournit le broyat pour alimenter les composteurs.

Écrivez à contact@ville-melle.fr ou appelez la mairie au 05 49 27 00 23, votre candidature sera étudiée et dans tous les cas un rendez-vous sera pris sur site avec votre groupe.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les composteurs individuels vous pouvez contacter la communauté de communes au 05 49 27 56 79.

DES CUEILLETES PARTAGÉES et une journée "four à bois" à la Genellerie

Depuis 4 ans, le collectif Melle Aliment-Terre organise à l'automne des cueillettes dans les vergers de la commune. Le principe consiste à ramasser ensemble les fruits de saison, comme les pommes et les noix, issus de nos arbres communaux.



Rendez-vous devant la médiathèque de Melle à 10h les samedi 21, 28 septembre et le 5 octobre. Pensez à apporter un sac ou des cagettes ainsi que

des bottes selon la météo. Les cueillettes sont partagées c'est à dire que tout est mis en commun et que chacun repart avec une part de la récolte. Un covoiturage par minibus est possible.

Des fruits sont également conservés pour être transformés sous forme de compote ou de jus de pomme lors d'une journée spéciale. Cette année, elle aura lieu le dimanche 6 octobre à la ferme de la Genellerie, à St Martin-lès-Melle de 10h à 17h. Ce sera l'occasion de faire fonctionner le



Printemps 2024, troc de plants, une autre action phare du collectif Melle Aliment-Terre

four à bois récemment rénové et de faire revivre un peu cette ferme qui appartient à tous les habitants de Melle. À cette occasion, la ferme sera ouverte aux visites. D'autres dates de visites seront proposées – restez informés en consultant le site de la commune de Melle. En plus du traditionnel jus de pomme, fabriqué en commun, des ateliers de pâtisserie et de fabrication de pain seront proposés par Michel Beaubois et, sous réserve, un atelier de cuisine de cochon.

Plus d'informations ou si vous avez des fruits en grand nombre à partager : 06 62 36 30 39 ou par email : contact@melle-aliment-terre.org.

QUALITÉ

EAU ET ALIMENTATION, UN DÉFI COLLECTIF POUR DEMAIN

Les produits phytosanitaires sont utilisés depuis le milieu du XX^e siècle, dans le but, en luttant contre certaines maladies, espèces invasives ou ravageuses, d'augmenter la productivité des exploitations et ainsi satisfaire aux besoins alimentaires de la population, c'est l'histoire que nous devons assumer aujourd'hui, toutes générations confondues.

La prise de conscience sur les effets des pesticides sur l'environnement a débuté à partir des années 1960. À la fin des années 1980, l'importante contamination des eaux naturelles, notamment par des herbicides comme l'atrazine, a été mise en évidence grâce à l'amélioration des moyens d'analyse. Par la suite, des études toxicologiques et épidémiologiques ont montré que les pesticides pouvaient avoir des impacts sur la santé. Notre territoire municipal est alimenté en eau potable par trois syndicats d'eau :

- > **le Syndicat d'eau de Lezay** pour une large partie de Saint-Léger-de-la-Martinière (il fusionnera prochainement avec le SERTAD),
- > **le SERTAD** qui dessert Melle et Saint-Martin lès-Melle au travers entre autre du Captage de la Chancelée dont l'aire de captage s'étend de part et d'autre de l'Argentière sur notre territoire municipal,
- > **le SMAEP 4B** qui dessert Mazières-sur-Béronne et Paizay-le-Tort.

Ce dernier a jugé utile de nous rappeler récemment que, selon le Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités, il existe trois sources principales d'exposition aux produits phytosanitaires, l'eau bien sûr mais aussi l'air et les aliments.

Ne pouvant cesser de respirer, de manger ou de boire, il est indispensable d'organiser collectivement notre capacité à réduire par tous les moyens ces différentes expositions. C'est le sens de plusieurs politiques municipales :

> **l'animation foncière portée par la SAFER** à la demande du SERTAD et de la commune afin que l'aire de captage de la Chancelée soit petit à petit exempte de produits phytosanitaires. Un dispositif permettant au monde agricole et au syndicat d'eau de s'organiser progressivement pour éloigner au maximum la diffusion de ces produits de l'aire de captage de la Chancelée,

> **le déploiement d'une stratégie foncière agricole** qui doit permettre à long terme de favoriser toutes les initiatives liées à une production alimentaire locale et la plus saine possible, c'est le sens du projet porté autour de la ferme la Genellerie,

> **la participation** avec la commune de Saint Romans-lès-Melle de plusieurs classes de primaire chaque année depuis 3 ans **au dispositif « Mon territoire au Fil de l'eau »** porté par le SERTAD et le GRAINE Poitou-Charentes,

> **la signature avec la SAFER d'une convention portant sur la veille foncière**, la capacité de négocier pour la commune, l'acquisition foncière au travers d'un portage par la SAFER, la mise en gestion de biens agricoles municipaux.

Ces outils dont se dotent la municipalité poursuivent deux objectifs plus globaux, tout faire pour maintenir les activités d'élevage, indispensables pour un équilibre écologique et une diversité d'usage des terres agricoles, et tout faire pour maintenir le nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles sur notre territoire municipal, ce qui est un véritable défi au regard de la chute de la population agricole sur les dernières décennies (7,1% de l'emploi total en 1982, 1,5% en 2019).

LES 3 SOURCES PRINCIPALES D'EXPOSITION AUX PRODUITS PHYTO SANITAIRES

L'AIR : Peu de données sont disponibles à l'heure actuelle. Selon Atmo (Fédération des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air), il existe aujourd'hui trois moyens majeurs de propagation des produits phytosanitaires dans l'air : pendant l'épandage dans les champs, l'érosion du sol chargé dans l'air et la volatilisation des produits phytosanitaires rejetés par le sol et les cultures.

LES ALIMENTS : Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), c'est la principale source d'exposition. La réglementation impose des limites de résidus à ne pas dépasser. Une étude en 2021 à l'échelle européenne menée par l'EFSA (Autorité européenne des aliments) démontre que 39,8% des aliments analysés parmi près de 88000 échantillons contenaient un ou plusieurs résidus de produits phytosanitaires à concentration inférieure ou égale à la limite maximale autorisée.

L'EAU POTABLE : L'exposition aux produits phytosanitaires par l'eau potable représente moins de 5% de l'exposition alimentaire totale en France selon le MTSS (Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités). L'eau est, en France, l'aliment le plus contrôlé. Il y a une double surveillance mise en place : par le biais du suivi de l'ARS (contrôle sanitaire) et par le renforcement de la surveillance.

BILAN

LE VILLAGE DE L'EAU

- L**e Village de l'eau, c'était...
- > plus de 40 conférences, tables rondes, assemblées, ateliers thématiques ou projections de films,
 - > plus de 20 chapiteaux et stands,
 - > 20 concerts, spectacles, contes et histoires,
 - > 30 visites naturalistes et visites de la ferme de la Genellerie,
 - > 42 000 repas chauds, cuisinés sur place, servis sur les 6 jours par le collectif organisateur,



- > 2 ânes, Koko et Coirelle, qui ont vu plus de 10 000 personnes différentes,
- > 6 gazouilles, la gazette quotidienne du village de l'eau, petit journal rédigé sur place qui relate chaque jour d'un thème nouveau : se loger, se nourrir, se vêtir, etc.

Le village de l'eau, c'était aussi...

« Un événement riche en émotions, rencontres, échanges », « une expérience marquante et magnifique », « des dialogues sur les enjeux de l'agriculture et de l'irrigation », etc.



De nombreux mots pourraient définir le village de l'eau qui a été vécu à Melle, du 16 au 21 juillet. Beaucoup d'émotions ont également été partagées : stress, angoisse, gênes et contrôles policiers ; « une semaine d'enfer » et « un plus jamais ça » mentionne une pétition envoyée par un collectif de signataires qui se nomment eux-mêmes : « les voisins râleurs ».

Le Village de l'eau c'était aussi le défi d'organiser l'accueil de plus de 10 000 personnes, sur 6 jours, dans un écrin fragile de nature et de biodiversité. Aucun papier ne jonchait le sol, des toilettes sèches plus qu'il n'en fallait...



Enfin, le Village de l'eau, c'est aussi l'histoire d'une ferme, cocon discret de souvenirs timides, qui s'est ouverte à quelques visites enthousiasmantes de mellois comme de personnes venues pour l'occasion. C'est l'histoire d'une ferme mise à disposition quelques jours pour abriter les personnes qui ont organisé le Village de l'eau et qui, en contrepartie de ce gîte, s'est vue enrichir de plusieurs chantiers participatifs : restauration du four à pain, nettoyage des bâtiments, restauration de portes en bois, équipement de la maison en mobilier, construction d'un gîte à chauve-souris, raccordements électriques, restauration de planchers, etc. C'est l'histoire d'une ferme qui n'attend que de se voir renaître dans un projet riche de sens et d'avenir ; un projet qui s'imprègne de l'âme de ses pierres pour honorer ses valeurs : l'Homme, la Nature qui l'abrite et le monde paysan qu'elle incarne. C'est l'histoire de la ferme de la Genellerie.

COUP DE CHAPEAU

MERCI AUX ASSOCIATIONS ET AUX AGENTS MUNICIPAUX

mobilisés pour les animations estivales

Les élus de la commune remercient l'ensemble des associations qui ont une fois encore animé l'été des habitants et des touristes.



On trouvera pêle-mêle : La Ronde des Jurons et notamment ses *Mercredis sur la Route*, la CCEM pour *La Nuit de Saint-Hilaire*, les Arts en Boule pour *Le Boulevard du Jazz*, l'Office de Tourisme pour ses *Papilles en folie*, le Festival de Melle pour son dernier festival, Pour du Vent, la Bêta-Pi et le CSC pour les *Ateliers Vents et Vélos*, le CSC également pour les *Sorties nature et famille*, l'École de Musique pour sa *Miousik Week*, la Petite Fabrique pour ses *Lectures Vagabondes*, ArtenetrA pour ses *Estivales*, Cinémel pour son *Ciné Plein Air*, le Plancher des Valses

et Mell'Avenir pour le *Marché Fermier* et la *Fête de la musique...* et bien d'autres.

Merci et à tous les bénévoles mobilisés qui ont permis un été riche avec une programmation variée.

Un merci tout spécial aux agents municipaux mobilisés à la fois pour les animations portées par la commune mais aussi aux bras qui installent tivolis et matériels, qui branchent et apportent la lumière ou l'eau... bref, aux services techniques sans qui la plupart des évènements ne pourraient avoir lieu.

Merci à tous pour votre énergie !

BRAVO ET MERCI À

NOS JEUNES DE L'ÉTÉ

engagés dans leurs projets

BRAVO JORDAN !

Du 24 au 28 juin, Jordan, agent du Pôle Patrimoine végétal, a vécu une expérience nouvelle. Il est le premier à être parti travailler dans une commune amie, celle de Mellé, en Ille-et-Vilaine, pour découvrir le métier "multi-tâches" dans une petite commune. Taille, tonte, débroussaillage, mais aussi maçonnerie, ce qui était nouveau pour lui. Jordan est revenu enchanté de cette expérience et son enthousiasme a suscité de nouvelles envies d'échanges au sein du pôle Espaces Verts.



Une expérience d'échange avec la commune de Mellé réussie

17^e CHANTIER JEUNES MELLOIS

En partenariat avec le CSC du Mellois.

12 jeunes ont participé cette année au chantier pour la création de deux mares au niveau du jardin partagé géré par l'épicerie sociale. Le but de ces mares est de proposer des sites de reproduction pour certaines espèces de libellules et d'amphibiens. Le site a pu accueillir par exemple dès cet été des pontes de *Libellules déprimées*, *d'orthetrum brun*, *d'agrion élégant*... et l'hiver prochain elles seront sans doute fréquentées par des *crapauds épineux*, des *tritons palmés* et peut-être le discret *Alyte accoucheur*. Au fil des années, ces mares se végétaliseront et le cortège d'espèces évoluera et se diversifiera.

Les jeunes Mellois ont encore bien travaillé cette année, nous les remercions pour cette action en faveur de la biodiversité locale et fragile !

CHANTIER INTERNATIONAL

Venus du Mexique, d'Allemagne, de Tunisie et du Vietnam, 7 jeunes citoyens du monde ont été accueillis à Melle pour un chantier de trois semaines. Plusieurs missions leur ont été confiées avec l'objectif qu'ils puissent être utiles, faire des rencontres et s'impliquer dans la vie locale : aide à l'installation et au rangement du 14 juillet « Tous s'en Mêlent », aide à l'installation du festival du Boulevard du Jazz, reconstruction d'un mur en pierre à proximité du lavoir de Villiers dans le cadre de la réhabilitation et valorisation du patrimoine bâti de la commune.

Plusieurs habitants sont venus les rencontrer durant le chantier et à l'occasion de la clôture du chantier le lundi 29 juillet au camping pour échanger avec eux et grignoter en musique.



Reconstruction d'un mur en pierre dans le cadre du chantier international réalisé en partenariat avec la Maison des Bateleurs - Solidarité jeunesse

À L'OCCASION DE NOTRE 14 JUILLET « TOUS S'EN MÊLENT », le four à pain de l'Îlot du four au square du Jeu des rois a repris du service très tôt le matin avec les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (« Les Aînés nuphars ») pour proposer à la vente une dégustation toute chaude de pains et de pizzas, destinée à financer leur voyage itinérant en fourgon à destination du Roverway 2024, rassemblement européen des scouts en Norvège, pour découvrir avec d'autres jeunes les traditions nordiques et faire de belles rencontres.



INTERVIEW

UN TERRAIN DE PADEL à Melle



Messieurs Olivier Baës, enseignant et Gérard Nunes Correia, président du club de tennis de Melle, d'où est venue l'idée de créer des terrains de padel ?

— C'est une idée collective des membres du bureau pour continuer à développer l'école de tennis et initier au padel. La volonté de faire découvrir un nouveau sport adapté, simple, facile, ludique et accessible à tous en extérieur. Le padel est une pratique en plein essor alliant convivialité et sportivité. Cela a donc été comme une évidence et un projet collectif.



Johnny Bertrand, adjoint aux sports de la commune de Melle, pourquoi un terrain de padel à Melle ?

— La commune a souhaité accompagner le nouveau développement du club de tennis, à l'initiative de cette demande. Le padel est une activité sportive émergente et en dehors de Niort, le sud Deux-Sèvres ne dispose pas d'équipement permettant cette pratique.

Où se trouve le terrain ?

J.B : — Il se trouve dans le complexe du Pinier. Nous avons souhaité, en lien avec le club de tennis, reconverter le terrain en terre battue qui était inutilisé depuis plusieurs années.

La création de ce nouvel équipement sportif est un investissement majeur de la commune, qu'attendez-vous de ces terrains ?

O.B et G.N.C : — La création de ces terrains va permettre à tout un chacun de venir au club afin de découvrir cette discipline. Nous avons la chance d'avoir un enseignant de tennis qui s'investit dans cette activité et qui souhaite la développer. Ce qui permettra aussi de renforcer et diversifier l'offre sportive de la commune pour les habitants. Notre objectif est d'être acteur du tissu associatif et sportif afin de donner à la ville de Melle la possibilité de devenir une référence dans le développement de ce sport au niveau de la ligue Nouvelle-Aquitaine. Notre fil rouge : rassembler et transmettre les valeurs du tennis, du padel et du sport en général.

Qui pourra pratiquer ce sport ?

J.B : — Le padel pourra être pratiqué par les licenciés du club de tennis et par les écoles, collèges et lycées qui le souhaitent. Par ailleurs, nous travaillons en lien avec le club de tennis à une solution pour permettre au plus grand nombre de pratiquer cette activité sportive.

Mais au fait, qu'est-ce que le padel ?

O.B et G.N.C : — C'est un mélange de squash et de tennis. Pour faire simple, c'est un sport de raquette qui se joue toujours à quatre (donc en double) sur un court fermé par des parois vitrées. La balle doit absolument rebondir avant les vitres ou les grilles de côtés. Les points sont identiques au tennis. Un jeu se décompose aussi comme au tennis 15/0, 30/0, 40/0, avantage et jeu. La mise en jeu se fait en diagonale comme au tennis, avec 2 tentatives de services.

Informations : Tennis club de Melle
Allée du Pinier, 79500 Melle
Tél. : 05 49 29 18 78 - tennisclubdemelle.com

MELLOIS EN POITOU

BROYEURS DE VÉGÉTAUX

Aide à l'achat ou location

La communauté de communes Mellois en Poitou s'est engagée dans une politique de réduction des déchets et de maîtrise des coûts sur son territoire. Afin d'inciter à la valorisation des végétaux et de limiter les dépôts en déchèteries, deux solutions sont proposées.

AIDE À L'ACHAT

Une aide à destination des habitants et associations à but non-lucratif de son territoire dans la limite des crédits disponibles pour cette action. Les dossiers de demande d'aide seront à déposer impérativement avant le 1^{er} octobre 2024. L'aide sera renouvelée en 2025.

NB DE FOYERS	TAUX D'AIDE Plafond et montant TTC	PRIX INDICATIF DU BROYEUR pour bénéficiaire de l'aide maximale
1 foyer	70 % du montant de l'achat du broyeur dans la limite de 100 €	142 € TTC
2 foyers regroupés	70 % du montant de l'achat du broyeur dans la limite de 300 €	428 € TTC
3 foyers ou + regroupés	70 % du montant de l'achat du broyeur dans la limite de 500 €	714 € TTC
Association à but non lucratif	70 % du montant de l'achat du broyeur dans la limite de 500 €	714 € TTC

MONTANT DE L'AIDE

ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

L'offre est réservée aux particuliers, résidents du territoire de Mellois en Poitou et aux associations à but non-lucratif du territoire de Mellois en Poitou, limitée à un dossier par foyer, même en cas d'achat mutualisé.



Tout versement ne pourra intervenir que sur présentation d'une facture acquittée, postérieure au 1^{er} juillet 2024 et antérieure au 31 décembre 2024. Pour tout achat mutualisé, il sera demandé les noms et coordonnées des différents utilisateurs. Ceux-ci ne pourront pas solliciter une autre aide financière pour l'achat de broyeurs.

Caractéristiques de l'équipement

Broyeur neuf ou d'occasion, thermique ou électrique, puissance minimale 4CV ou de 2000W, Label européen CE.

OBTENTION DE L'AIDE

Dossier de demande à télécharger *Règlement et dossier de demande d'aide (PDF - 7 Pages - 154 Ko)* et à adresser par mail ou par courrier à :

Communauté de communes Mellois en Poitou

Direction prévention et gestion des déchets

32 route de Beausoleil 79500 Melle

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Un seul dossier pour une demande (même en cas de regroupement de foyers). Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

LOCATION DE BROYEURS

Proposée à l'ensemble de la population :

LOCATION	TARIF	
Broyeur thermique (pour branches de - de 10 cm)	53 € / jour	60 € / we*
	Caution de 500 €	
Broyeur électrique (pour branches de - de 5 cm)	11 € / jour	15 € / we*
	Caution de 100 €	

*du vendredi à 16h30 au lundi à 8h30

Les broyeurs sont à réserver et à retirer après constitution d'un dossier administratif à :

Direction de la prévention et gestion des déchets
32, route de Beausoleil 79500 Melle.

05 49 27 56 79.

Septembre

- 21/09 : Melle Aliment-terre, cueillettes des fruits dans les vergers communaux
- 28/09 : Melle Aliment-terre, cueillettes des fruits dans les vergers communaux
- 2/10 : Rencontre élus-habitants, mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière

Octobre

- 5/10 : Melle Aliment-terre, cueillettes des fruits dans les vergers communaux
- 5/10 : Goûter dansant des aînés
- 6/10 : Melle Aliment-terre, journée transformation
- 12/10 : Octobre rose
- 27/10 : Dimanche de caractère, Melle insolite

Novembre

- 6/11 : Don du sang
- 11/11 : Cérémonie commémorative

Et retrouvez tout l'agenda culturel de l'année en mairie ou en téléchargement sur ville-melle.fr



LE COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Vallée du silicium d'Alain Damasio
Éditions du Seuil, 2024

Du siège d'Apple aux quartiers dévastés par la drogue, de rencontres en portraits, l'auteur interroge tour à tour la prolifération des IA, l'art de coder et les métavers, les voitures autonomes ou l'avenir de nos corps, pour en dégager une lecture politique de l'époque et nous faire ressentir ces vies étranges qui nous attendent. Petit recueil composé de sept chroniques et d'une nouvelle de science-fiction inédite où se mêlent fascination, nostalgie et espoir.

Alain Damasio est un écrivain à l'œuvre rare, auteur de nouvelles et romans de science-fiction au succès immense, dont *La Horde du Contrevent* (Grand prix de l'Imaginaire 2006) et *Les Furtifs* (Prix du Meilleur livre Lire et Grand prix de l'Imaginaire 2020).

Tous ses livres sont disponibles à la médiathèque.

Vallée du silicium est aussi empruntable en version numérique.

Alain Damasio sera à la médiathèque samedi 25 janvier à 16h.

Plus d'infos : 05 49 27 91 09 - mediatheque@ville-melle.fr

Le pass' de la ville de Melle de 100 € !

Pour tous les jeunes mellois à partir du CP jusqu'aux lycéens et apprentis préparant un diplôme équivalent ou infra Bac (CAP, BEP, etc.) dont un parent au moins est domicilié sur la commune de Melle : un carnet de coupons facilitant l'accès à la culture (35 €), au sport (35 €), aux séjours (30 €) et un Pass' Patrimoine donnant droit à une entrée au musée Monet&Goyon ou aux Mines d'argent.



Pour le récupérer : adressez-vous au service Développement local et éducation populaire de la mairie : dlep@ville-melle.fr, 05 49 27 56 96

Infos pratiques



DON DU SANG

Mercredi 6 novembre 2024 et jeudi 2 janvier 2025, Salle Jacques Prévert, Melle

Collecte sur RDV au 0 800 744 100 ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS

LUNDI Mazières 14h-17h
Melle 14h-17h
MARDI Melle 9h-12h
Saint-Martin..... 10h-12h

MERCREDI Melle..... 9h-12h
Melle..... 13h30-17h
Paizay-le-Tort.. 14h-17h

JEUDI Melle 14h-17h

VENDREDI Melle..... 9h-12h
Melle..... 14h-17h
Saint-Martin.. 15h-17h

SAMEDI Melle 9h30-12h

NB : La mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière est fermée jusqu'à nouvel ordre.

MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE

La majorité municipale a accepté qu'Attac et Sud Solidaire organisent sur notre commune une manifestation non-violente et festive centrée sur la question cruciale de la gestion de l'eau ici, et ailleurs.

Le Village de l'eau a tenu ses promesses : un lieu respecté et valorisé, des échanges et de la réflexion, un public de militants et de curieux, du local à l'international. Ce fut donc une expérience d'éducation populaire et de démocratie forte. Cependant le refus des syndicats agricoles de mettre en débat le partage de l'eau les a amenés à faire monter la pression à coup des déclarations martiales et d'interpellations des élus, et a essaimer sur les réseaux sociaux.

Être opposé à la tenue de ce Village de l'eau est une position respectable, et légitime, une opinion qui n'a pas à être dénigrée. Par contre, cette opposition ne peut justifier fausses informations ; intimidations ; insultes envers les agents d'accueil de la mairie ou envers les Mellois...

Déploiements policiers et anathèmes ont alors lourdement pesé sur notre quotidien, sans que la commune ne puisse s'y opposer, et nous élus, déplorons fermement les désagréments enduré par nos concitoyens.

Ceux qui ont hurlé aux loups en amont sont tellement dépités de constater que tout s'est bien passé, qu'ils reprochent maintenant au Maire de Melle la peur qu'ils se sont faite... Aussi sommes-nous confortés par les nombreux soutiens qui affluent en contre-point de ces plaintes.

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Jérôme Texier, Alain Touzot.

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE

Comme la dernière fois pour les conférences sur l'eau, il n'y a eu ni discussion, ni concertation.

Le maire nous a informé en conseil municipal de la date et du village de l'eau et a déclaré « cette fois vous êtes informés ».

Le maire manque de dialogue, de démocratie en décidant de manière arbitraire avec une pensée unique.

Cet état d'esprit ne manque pas de nous interroger car nous préférons le dialogue, la réflexion et le consensus avec l'ensemble de la population.

Autre remarque, le manque d'équité entre les associations Melloises nous interroge forcément.

Le petit train du Mellois permet de faire découvrir la commune aux personnes Handicapées, âgées, aux familles, aux enfants, pourtant la mairie a versée 75 euros, le minimum pour la création d'une association.

Pourquoi une telle différence de traitement entre les associations ?

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

S'UNIR POUR RÉUSSIR

" J'ACCUSE", oui j'accuse cette Municipalité et son Conseil Majoritaire d'avoir créé sur notre commune déléguée de St Martin les MELLE un grave désordre et une violence inouïe sur notre population autant physique, que psychologique.

Des contrôles routiers incessants, dès le mercredi, qui ont créés beaucoup d'anxiétés

Du bruit le vendredi soir et samedi soir jusqu'à 2 h du matin, privant les St Martinien de sommeil, Comme aurait dit un grand homme politique en " 68"

" C est la CHIENLIT"

Claude Lacotte, Véronique Eliard



MARCHÉS

- Le vendredi de 8h à 13h
Petit marché
- Le mardi de 8h à 12h



LA VILLE SUR D4B

Tous les mag' D4B de la ville de Melle sont disponibles en podcast sur le site ville-melle.fr



PRISE DE RDV AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

Tél. : 05 49 27 00 23
conseillernumerique@ville-melle.fr



CCAS

PERMANENCE D'ACCUEIL SANS RDV

Lundi : 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h
Tél : 07 85 35 95 98
ou 05 49 27 24 53



LA MÉDIATION FAMILIALE EN PAYS MELLOIS

Conflit familial,

prise de décision, médiation...

Renseignez-vous
au 05 49 27 74 14

ou au 06 77 70 97 49 ou sur
mediationfamilialepaysmellois.
wordpress.com



PAR DIDIER DARRIGRAND

Jean Dubois L'homme et les gants

Jean Dubois, c'est la force tranquille. La carrure est là, le sourire aussi. La passion des sports de combats, sans l'énerverment. Tout juste descendu de sa moto, autre passion, il sort son autre paire de gants, plus colorés et surtout plus volumineux. Dans la salle Saint Jo Sport, lieu de la rencontre, on le sent chez lui. C'est là, il y a 10 ans, qu'il a débuté ce qui s'est avéré une très bonne idée, le club de savate Boxe des Champs.

Quel est votre parcours ?

— Je suis né en région parisienne. J'ai débuté les arts martiaux à 14 ans, en commençant par le karaté avec rapidement le passage de la ceinture noire. J'ai ensuite pratiqué le taekwondo, le tai-jitsu, le ju-jitsu japonais, l'aïkido et même le close combat pendant mon service militaire. J'ai découvert la boxe française à l'âge de 38 ans.

Pourquoi la boxe française ?

— Les arts martiaux, ce sont des pratiques très codifiées. Ça ne correspondait pas à mon caractère. Trois ans après mes débuts dans la boxe, j'obtenais mon Gant jaune, équivalent de la ceinture noire. Ma pratique des arts martiaux m'a permis d'aller vite. Par la suite j'ai obtenu le Gant d'argent technique, niveau expert, puis le monitorat. J'ai commencé à enseigner au club de Houilles, dans les Yvelines. Je remplaçais les pros quand ils partaient en compétition. Notamment Sandrine Matilde qui a été sept fois championne du monde.



L'interview complète
en vidéo !

Comment êtes-vous arrivé dans le Mellois ?

— J'ai découvert les Deux-Sèvres en venant en vacances chez un oncle qui possédait une maison à Chizé. J'ai trouvé le coin beau et agréable. Quand l'opportunité s'est présentée, j'ai acheté une maison voisine. Tout d'abord comme résidence secondaire. Depuis 15 ans, c'est ma résidence principale.

Comment est née l'idée d'ouvrir un club de boxe ?

— Lors d'une discussion en voiture avec un ami, en rentrant d'une séance de tai-jitsu. Je trouvais qu'une fois par semaine, c'était peu. Sachant que j'avais un monitorat de boxe, il m'a donné l'idée d'ouvrir un club, un peu comme une provocation. L'idée de reprendre cette discipline m'a plu et il n'y avait aucun club, même pas à Niort.

L'idée s'est rapidement concrétisée ?

— J'ai fait une déclaration en préfecture en juin 2014 et je me suis mis en recherche d'une commune pouvant nous accueillir. Chizé n'était pas assez grande, j'ai pensé aussi à Brioux-sur-Boutonne, mais Melle m'est vite apparue plus intéressante. Une ville assez grande et que je savais dynamique. Ça c'est confirmé dès la première rencontre avec les services de la mairie. Il est toujours plus facile d'implanter une nouvelle activité dans une ville dynamique.

Aujourd'hui, motif de fierté pour Jean, c'est son fils Terence qui a pris le relais et qui encadre la quasi totalité des cours. Mais Jean ne reste jamais loin et assure la préparation physique d'une partie des compétiteurs, et les entraînements des débutants.

Le club boxe des champs a fait sa rentrée le 9 septembre. Il est toujours possible de le rejoindre.

Infos et contact : boxedeschamps.fr